



**PROCES VERBAL DU CONSEIL
MUNICIPAL
DU 18 JUIN 2019**

L'an deux mil dix neuf, le dix huit juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de RANNEE, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard CHOPIN, Maire.

Etaient présents : Gérard CHOPIN, Guy FERRE, Karine BODIN, Myriam MALECOT, Vanessa FERIAU, Jacques BIDAUX, Arlette DROUET, Laurent MOREL, Hervé REBOURS, Ludivine MARTIN, Bruno LEPAGE, Camille FERRE, Joseph VISSAULT.

Etaient absents et excusés : Valérie HALLET (absente), Martine MAYERE (pouvoir à Bruno LEPAGE).

Secrétaires de séance : Laurent MOREL, Vanessa FERIAU.

Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 14

Monsieur Le Maire demande si des éléments doivent être rajoutés au compte-rendu du Conseil Municipal dernier. Les membres du Conseil Municipal approuvent le compte-rendu précédent.

2019.18.06.01 | CONVENTION SERVICE COMMUN ADS - VITRE COMMUNAUTE

Monsieur Le Maire, Gérard CHOPIN, présente aux membres du conseil municipal la convention du service commun ADS de Vitré Communauté et précise que le coût du service par équivalent permis de construire (EPC) est estimé à 200€ :

- permis de construire : 1 EPC
- déclaration préalable : 0.7 EPC
- permis d'aménager : 1.2 EPC
- certificat d'urbanisme a : 0.2 EPC
- certificat d'urbanisme b : 0.4 EPC
- permis de démolir : 0.8 EPC.

➤ **Décision** :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, Décide, à l'unanimité :

- de Valider le projet de convention du service commun ADS, joint en annexe et d'autoriser le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents relatifs à cette affaire.

Monsieur Le Maire, Gérard CHOPIN, présente aux membres du conseil municipal l'avant projet sommaire relatif à l'effacement de réseau Avenue de l'étang.

Estimation de l'opération

Commune catégorie B en transfert de compétence éclairage– Guide des aides 2019

Travaux sur le réseau électrique

Détail des modalités financières	Montants
Estimation financière de l'opération (Montant HT estimé servant de base de calcul de la participation)	17 875.00 €
Taux de participation du SDE35 (plancher : 60% - plafond : 80%)	60 %
Taux de modulation de la collectivité	1.42
TVA avancée par le SDE35	3 575.00 €
Montant estimé de la participation du SDE35	14 300.00 €
Montant à la charge de la collectivité	3 575.00 €

Travaux sur le réseau d'éclairage public

Détail des modalités financières	Montants
Estimation financière de l'opération (Montant HT estimé servant de base de calcul de la participation)	6 494.62 €
Taux de participation du SDE35 (plancher : 40%)	40 %
Taux de modulation de la collectivité	1.42
TVA avancée par le SDE35	1 298.92 €
Montant estimé de la participation du SDE35	3 688.94 €
Montant à la charge de la collectivité	2 805.68 €

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, Décide, à l'unanimité :

- **D'ENGAGER** l'étude détaillée relative à l'effacement de réseau Avenue de l'étang.
- **DE S'ENGAGER** à donner suite à cette étude détaillée sauf en cas d'évolution financière disproportionnée par rapport à l'avant projet sommaire.

2019.18.06.03	SDE 35 ECLAIRAGE PUBLIC RENOVATION AVENUE DE L'ETANG
----------------------	---

Monsieur Le Maire, Gérard CHOPIN, présente aux membres du conseil municipal l'avant projet sommaire relatif à **la rénovation de l'éclairage public avenue de l'étang.**

Détail des modalités financières	
Estimation financière de l'opération (Montant HT estimé servant de base de calcul de la participation)	26 175,82 €
Taux de participation du SDE35	40%
Taux de modulation de la collectivité	1,42
Montant estimé de la participation du SDE35 (HT)	14 867,87 €
Montant à la charge de la collectivité	11 307,95 €

➤ **Décision :**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, Décide, à l'unanimité :

- **D'ENGAGER** l'étude détaillée relative à la rénovation de l'éclairage public avenue de l'étang. .
- **DE S'ENGAGER** à donner suite à cette étude détaillée sauf en cas d'évolution financière disproportionnée par rapport à l'avant projet sommaire.

2019.18.06.04	ETUDE DE DIVERS DEVIS
----------------------	------------------------------

SARL Mace : cloches

Baizeau architecte : chiffrage travaux du bas cote nord de l'église

JC deco decorations et illuminations de Noël

2019.18.06.05	DECISIONS DU MAIRE ET QUESTIONS DIVERSES
----------------------	---

Invitation de l'Outil en main du Pays Guerchais le mercredi 26 juin 2019 à 14h30 « certificat d'initiation des enfants »

La date d'inauguration du bourg est fixée au 28 septembre 2019 à 10h30.

Séance levée à 21h10

